

CLDR – 19 janvier 2017

COMPTE RENDU

Présences :

Pour la CLDR : 33 membres (voir liste en annexe)

Pour la FRW : Anne Klein, Stany Noël

Pour le bureau d'étude « Lacasse » : Valentin Laborey, Auteur de programme

Ordre du jour

Apéro

- Approbation du PV de la dernière réunion
- Approbation du PCDR
- Information sur les suites de la procédure

Repas en mode « tapas » de produits régionaux

- Retour du jury « budget participatif »
- Evaluation
- Suites et divers

Repas en mode « tapas » de produits régionaux

1. Approbation du PV de la dernière réunion

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé sans remarques.

2. Approbation du PCDR

Anne Klein brosse succinctement le déroulé de l'ODR, depuis la décision de la commune, en passant par les consultations, la mise en place de la CLDR, des groupes de travail, les réflexions et travaux tant sur la stratégie que les projets, jusqu'à l'étape de ce jour, l'approbation du PCDR.



Les membres CLDR ayant eu la possibilité de lire l'entièreté du document PCDR (via les liens informatiques reçus ou via la version papier déposée à l'administration communale), seuls les grands objectifs et la structure hiérarchique du PCDR est présentée.

Les membres CLDR valident le PCDR sans remarques.

3. Information sur les suites de la procédure

Concernant les étapes à venir, le calendrier prévisionnel est celui-ci :

- Fin janvier : Collège (approbation du PCDR et 1^{er} projet)
- Avis de conformité de la DGO3
- Fin février : Conseil communal (approbation du PCDR et 1^{er} projet)
- Mars – avril : prépa passage en CRAT
- Avril : CLDR (CRAT – retour population – renouvellement – choix actions)
- Mai – Juin : passage en CRAT ???
- Remise d'avis de la CRAT au Ministre puis GW
- Approbation par le Gouvernement wallon
- 1^{ère} demande de convention

Concernant le passage en CRAT, le plan de l'exposé est le suivant :

1. Le territoire
2. La stratégie
3. La participation citoyenne
4. La première demande de convention
5. Conclusion

Concernant le passage en CRAT, il est nécessaire de réunir les intervenants suivants :

- Elus (2)
- Administration communale (2)
- FRW
- Auteur de Programme
- Président CLDR
- Membres CLDR (2)

Les membres CLDR sont ensuite invités à partager leur vision du membre CLDR « candidat idéal » pour la présentation du PCDR en CRAT. Selon eux, ce candidat devrait présenter le profil/les qualités suivantes :

- être posé, à l'aise dans l'expression orale,
- ne pas être impressionné devant une assemblée, ne pas « paniquer »
- connaître le PCDR, maîtriser la matière, les grandes lignes de la stratégie, le cheminement, ...
- avoir participé à différents groupes de travail, au jury du budget participatif, avoir été impliqué
- être jeune, concerné par l'avenir
- être convaincu du bien commun, ne pas voir que son pré carré
- avoir une vue globale du territoire
- être disponible
- un homme et une femme

Sur cette base, les membres CLDR sont invités à pratiquer « l'élection sans candidats ».

Explication de la méthodologie :

1. Remplir les bulletins de vote

Chaque participant remplit son bulletin de vote

- 1 seul nominé
- Possibilité de se nommer soi-même
- Pas de commentaires
- Pas de candidature volontaire ou de non candidature

MOI :
Je vote
POUR :

2. Comptage

L'animateur sélectionne les 5 personnes qui ont obtenu le plus de voix, les nomme et questionne « en quoi la personne désignée est la + appropriée pour ce rôle ? »

Pas de discussion, réactions, explication sur le non choix d'autres membres

3. Deuxième tour de nomination

Sur base des éléments partagés, les membres sont invités à faire un choix parmi les 5 candidats retenus au 1er tour.

4. Faire une proposition

L'animateur propose l'élection de la personne qui a le plus de nominations

5. Valider la proposition

L'animateur effectue un tour d'objection

Ainsi, les 5 personnes ayant obtenu le plus de voix sont : Philippe Kreins, Anne Bernard, Benoit Cornet, Pierre Emmanuel Gillard et Marie Caroline Detroz.

Après échange des membres CLDR sur les raisons de leur vote, un 2ème tour est organisé et ce sont Benoit Cornet, Pierre Emmanuel Gillard qui obtiennent le plus de voix. Malgré le fait que la CLDR a jugé intéressant de retenir un homme et une femme, celle-ci valide le choix de la majorité.

Ainsi, Benoit Cornet et Pierre-Emmanuel Gillard sont désignés pour représenter la CLDR en CRAT.

4. Retour du jury budget participatif

Objet du budget participatif

« Contribuer en tout ou partie au financement de projets de petits aménagements de lieux ou de locaux de rencontre, repris dans le PCDR »

2 X 15.000€ à attribuer à 2 projets sur les 3 présentés.

Trois dossiers introduits

- Aménagement d'un carport au presbytère de Harre
- Aménagement de la plaine de jeux d'Odeigne (clôture, jeux, abri)
- Installation de bacs et potences fleuries dans les villages de Malempré et Xhout si plout.

Le jury s'est réuni le 08 novembre 2016 pour débattre de la qualité des projets, attribuer des cotations et au final déterminer les projets à financer via le budget participatif.



Procédure de choix des projets par le jury

- Examen individuel des projets + 1^{ère} cotation
- Délibération en groupe
 - = que pensez-vous de ce projet,
 - = points forts,
 - = points faibles
- 2^{ème} cotation individuelle

Résultats du vote

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	TOTAL
Projet d'Odeigne	34	30	30	37	35	27	30	32	34	24	29	342
Projet de Malempré	36	30	20	19	34	21	24	22	20	16	28	270
Projet de Harre	17	21	18	24	23	27	5	12	22	13	26	208

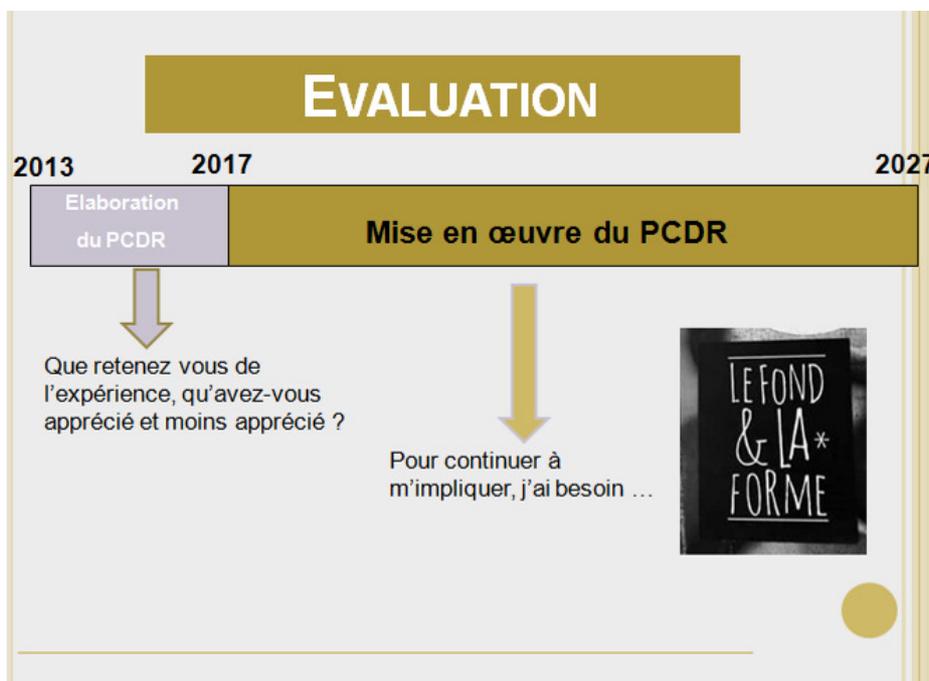
Ainsi, ce sont les projets d'Odeigne et de Malempré qui remportent le budget participatif.

6. Evaluation

Les membres de la CLDR sont invités à faire une évaluation de leur investissement dans la CLDR depuis leur engagement.

Deux questions leur sont posées :

- Que retenir-vous de l'expérience, qu'avez-vous apprécié et moins apprécié ?
- Pour continuer à vous impliquer, de quoi avez-vous besoin ?



Chacun a reçu un document à compléter anonymement.

Les résultats :

Question 1 a : Que retenir-vous de l'expérience, qu'avez-vous apprécié ?

- Cité 10x : Le partage, l'écoute et la prise en compte des différents avis
- Cité 8x : Le déroulement des réunions (organisation, accueil, respect du temps de parole, power point clair et précis, points présentés intéressants)
- Cité 7x : Les rencontres entre villageois
- Cité 5x : L'engagement/le professionnalisme/la flexibilité des animateurs, ...
- Cité 4x : La découverte de la commune et des préoccupations des habitants des différents villages
- Cité 3x : La qualité des débats
- Cité 2x : La convivialité des réunions, la bonne ambiance
- Cité 2x : Le fait d'avoir invité la population à avoir une réflexion sur l'avenir de la commune
- Cité 2x : Le temps consacré à l'analyse de chaque besoin et projet et la a définition de projets communs
- Une chouette expérience
- Les visites sur le terrain
- L'aboutissement du travail de tous
- La participation de tous les villages
- Le contenu du PCDR (projets intéressants)
- Le nombre de participants
- L'ouverture d'esprit de chacun

Question 1 b : Qu'avez-vous moins apprécié ?

- Cité 3x : La longueur du processus
- Cité 2x : La sensation que certains projets étaient déjà fixés avant les réunions de CLDR
- Le sentiment d'avoir été manipulé ou de ne pas avoir été toujours entendu (les décideurs communaux ne s'investissent que dans les projets pour lesquels ils ont de l'intérêt)
- Le fait que certains projets soient vite mis de côté par rapport à d'autres
- Certaines décisions prises par le groupe, déformées dans les comptes-rendus
- Le prix très élevé des devis pour les travaux publics
- L'esprit de clocher de certains
- Le fait que certains éléments étaient parfois traités superficiellement

Question 2 : Pour continuer à m'impliquer, j'ai besoin :

- Cité 7x : de pouvoir continuer à donner mon avis lors de la réalisation des projets
- Cité 6x : de concret, de voir l'évolution et la réalisation des projets
- Cité 3x : d'être tenu au courant des suites (via des courriers, réunions, ...)
- Cité 2x : de temps
- besoin de rien, le plus difficile est passé ! Vive la réalisation concrète des projets!
- qu'on me convainque que nos inquiétudes et besoins réels pourront être entendus
- de connaître le planning des futurs projets
- de connaître les dates des prochaines rencontres pour pouvoir les bloquer
- d'une meilleure communication avec les élus communaux
- de pouvoir à nouveau faire confiance en les autorités communales
- que l'aspect durabilité « Agenda21L » soit davantage accentué
- que le PCDR se penche sur l'enseignement
- d'être plus présent
- d'une meilleure santé...

Question 3 : Autres commentaires et suggestions :

- Merci
- Faire de notre commune un lieu où l'on se parle entre élus et habitants et où il fait bon vivre
- Insister et approfondir sur les cours de langues dispensés à nos enfants
- Inviter des experts/observateurs
- Félicitations à Anne, Stany et Valentin pour leur travail et leur efficacité

5. Suites et divers

Conclusions P. Gillard :

P. Gillard conclut la soirée en saluant l'investissement de chacun au fil du processus et invite les membres CLDR à célébrer la fin de l'élaboration du PCDR ainsi que sa validation autour d'un verre et de tapas dans le cadre chaleureux de la brasserie du parc Chlorophylle.

La séance est clôturée à 22 h 00.

Annexe : Liste de présences

Président : Patrick GILLARD	P		
Pour les représentants du Conseil communal		Pour les représentants du Conseil communal	
Mr Robert WUIDAR	P	Mr Stéphane WILKIN	P
Mr Pierre HUBIN	P	Mr Pascal DAULNE	P
Mr Geoffrey HUET	E	Mlle Alexiane DEMOITIE	A
Mr Marc GENERET	E		
Pour les représentants de la population		Pour les représentants de la population	
Mr Nicolas ANDRE	P	Mme Anne BERNARD	P
Mme Sylvie BURTON	A	Mr Stéphane CAREME	A
Mme Aline CLESSE	P	Mme Marielle CONRAD	P
Mr Benoît CORNET	P	Mr Roger CORNET	A
Mr Fabian COURARD	D	Mme BERNIER Manon	E
Mr Jean-Luc DELAFONTAINE	D	Mr Christian DELANDE	P
Mr Barthélémy DEMOITIE	P	Mme MUHLEN Nancy	P
Mme Marie-Caroline DETROZ	E	Mme Brigitte EMONDS-ALT	P
Mme Maëlle DUFRASNE	D	Mme Anne FAGNANT	P
Mme Josiane FONCK	P	Mme Anne GILLARD	A
		Mr Pierre-Emmanuel GILLARD	P
Mme Martine GROGNARD	P	Mme Anne HUBERT	P
Mme Marie-Thérèse HUBERT	P	Mme Jocelyne JACOBS	P
Mr Philippe KREINS	P	Mr Philippe LAVAL	D
Mr Emmanuel LEBOUTTE	P	Mr Damien LECART	P
Mr Jacques LESENFANTS	P	Mr Maxime LESENFANTS	A
Mr Michel LESENFANTS	E	Mr Alain LIBAR	P
Mme Monique LIBOTTE	P	Mme Edith PIRET	P
Mr Joseph PIERRET	P	Mr Marc POTTIER	A
Mme Annette PIROTTE	P	Mr José TASSIGNY	E
Mr Marc QUETIN	A	Mr Fabrice PETIT	P
Mr Laurent REYNDERS	P	Mr Philippe WUIDAR	E
Mr Vincent SEPULT	A	Mme Maggy VAN LERBERGHE	P

Légende :

P : présent / E : absent et excusé / A : absent non excusé / D : démissionnaire